

L'AFFAIRE DREYFUS (écriture en cours)

Jeu sérieux numérique		Fiche explicative/enseignant	
Thème : L'Affaire Dreyfus			
Niveau => cycle 4 et lycée		Durée moyenne : 30 minutes	
Où trouver les jeux sur internet		https://archives.gard.fr/transmettre/le-service-educatif/proposer/ateliers-pedagogiques-hors-les-murs.html https://view.genial.ly/61b769d19e32060dbbdf514e/interactive-content-affaire-dreyfusfrise2	
Conception	Service éducatif des Archives départementales du Gard et Canopé – 2021		
Liens avec les programmes	Histoire 4 ^{ème} (« la III ^{ème} République »), EMC cycle 4 (« respecter autrui », « construire une culture civique ») ; histoire 1 ^{ère} générale (« La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial », 1 ^{er} chapitre : la mise en œuvre du projet républicain) ; histoire 1 ^{ère} technologique (« La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial », sujet obligatoire) ; spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques 1 ^{ère} (« thème 4 : s'informer un regard critique sur les sources et modes de communication », axe 2 : liberté ou contrôle de l'information, Dreyfus et la presse)		
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux élèves de comprendre le déroulement de l'Affaire Dreyfus - Utiliser une approche plus interactive pour travailler sur ce sujet - Permettre aux élèves d'avoir un premier contact avec des documents d'archives 		
Matériel	- Tablettes ou ordinateurs		
Déroulement	<p>L'élève doit replacer le titre, la photographie et le descriptif de l'événement à la date correspondante.</p> <p>Cette activité permet une première approche du déroulement de l'Affaire et d'appréhender sa complexité. Elle peut donc servir d'introduction à la leçon sur Dreyfus. Elle n'est en rien exhaustive.</p> <p>Elle peut aussi être utilisée comme outil de révision.</p>		
Trucs et astuces	<p>Il est possible de mettre en plein écran en cliquant sur les points de suspension à droite. Possibilité de faire seul ou par binôme sur une tablette.</p> <p style="background-color: yellow;">Attention, les dates des journaux ne correspondent pas à la date de l'événement car les illustrations ont été faites quelques jours après. Il ne faut donc pas s'en servir comme indice.</p>		
Pour commencer	Cliquer sur la flèche noire en bas à droite		
Etape 1	Explication des consignes pour l'élève avec un modèle. Il suffit de cliquer sur la flèche noire pour changer de page		
Etape 2	<p>Les débuts de l'Affaire (octobre 1894-avril 1895) : procès pour espionnage</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 octobre 1894 : « arrestation » → Le capitaine Alfred Dreyfus est arrêté pour le 15 octobre 1894 : il est accusé de trahison pour avoir transmis des documents à un attaché militaire allemande. - 22 décembre 1894 : « condamnation » → Après une enquête menée exclusivement à charge, Dreyfus est condamné pour trahison le 22 décembre 1894 : il est condamné à la dégradation et à la déportation. - 5 janvier 1895 : « dégradation » → La dégradation a lieu le 5 janvier 1895 dans la cour de l'Ecole militaire en présence de 20 000 Parisiens. Malgré les insultes antisémites, Dreyfus continue de clamer son innocence. - Avril 1895 : « déportation » → Le 21 février, Dreyfus embarque à Rochefort, il est envoyé à l'île du Diable, au large de la Guyane. Il arrive sur l'île en avril. 		
Etape 3	Quand tous les éléments sont positionnés correctement, une flèche apparaît, il suffit de cliquer.		

Etape 4	<p>L’Affaire devient publique (janvier à août 1898)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 13 janvier 1898 : « J’Accuse de Zola » → Convaincu de l’innocence de Dreyfus, Emile Zola décide d’écrire une lettre de protestation destinée au président de la République. Il décide finalement de la faire publier en Une de l’Aurore. Il accuse l’armée, le ministre de la Guerre d’avoir menti et de savoir que Dreyfus est un innocent.
	<ul style="list-style-type: none"> - Février 1898 : « condamnation de Zola » → Le Conseil des ministres décide de porter plainte contre Zola pour diffamation. Celui-ci est condamné à la peine maximale. La condamnation de Zola est ensuite annulée pour vice de forme. Il décide de fuir pour l’Angleterre au vu du déroulement de son second procès en juillet 1898. - Juillet 1898 : « arrestation de Picquart » → Le colonel Picquart, à la tête de la section de statistique de l’Etat-Major depuis 1895, trouve rapidement les preuves de l’innocence de Dreyfus. Il ne parvient pas à se faire entendre et en 1898, il est même arrêté pour communication illégale de documents officiels. Il ne sera finalement pas jugé et libéré. - 31 août 1898 : « suicide du colonel Henry » → Le colonel Henry est entendu le 30 août au sujet d’une pièce du « dossier secret » et il avoue qu’il a fait ce faux. Il se suicide dans la nuit en se tranchant la gorge.
Etape 5	<p>Quand tous les éléments sont positionnés correctement, une flèche apparaît, il suffit de cliquer.</p>
Etape 6	<p>La révision du procès (l’année 1899)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 septembre 1899 : « nouveau procès de Dreyfus » → La demande de révision de Mme Dreyfus à la Cour de cassation mène au renvoi du procès de Dreyfus devant un nouveau Conseil de guerre. Un nouveau procès va avoir lieu. Celui-ci s’ouvre à Rennes le 7 août 1899. Dreyfus est transféré de l’île du Diable pour y assister. - 4 septembre 1899 : « condamnation de Dreyfus » → Malgré les promesses de l’Etat-major, Dreyfus est pourtant reconnu coupable une nouvelle fois de crime de haute trahison mais avec des circonstances atténuantes. Il est condamné à 10 ans de prison et à une nouvelle dégradation. - 9 septembre 1899 : « grâce de Dreyfus » → Après avoir persuadé Dreyfus de ne pas demander la révision de son procès, les dreyfusards demandent sa « grâce immédiate ». Le président de la République, Emile Loubet lui accorde le 12 septembre 1899. Dreyfus est libre et s’installe à Carpentras.
Etape 7	<p>Quand tous les éléments sont positionnés correctement, une flèche apparaît, il suffit de cliquer.</p>
Etape 8	<p>La réhabilitation de Dreyfus</p> <p>Le 12 juillet 1906 : Le combat des dreyfusards ne s’arrête pas après la grâce. L’Affaire est relancée en 1903 par Jean Jaurès mais il faut attendre le 12 juillet 1906 pour que la Cour de Cassation casse le verdict du conseil de guerre de Rennes : Dreyfus redevient capitaine.</p>